

12/09/2019



En 2019, l'ADAGP s'associe avec le SODAVI Ile-de-France pour proposer des actions concrètes en faveur des arts visuels. Pour la soirée de restitution au Palais de Tokyo, le SODAVI invite les artistes participants à proposer un projet artistique.

Le schéma d'orientation pour le développement des arts visuel (SODAVI) est une démarche initiée par le ministère de la Culture. À l'échelle de l'Île-de-France, le SODAVI est développé à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Il est porté par TRAM Réseau art contemporain Paris / Île-de-France avec l'appui de l'agence amac.

Pour restituer la concertation régionale, une restitution publique est prévue au Palais de Tokyo le 22 novembre 2019. Dans ce cadre, le Comité de Suivi et le Comité de Pilotage souhaitent poursuivre la collaboration initiée pendant la concertation avec les équipe(s) artistique(s) pour rendre compte des échanges et idées issues des chantiers thématiques.

>>Artistes / collectifs ayant participé à la concertation, nous vous invitons à nous faire parvenir une proposition artistique concrète pouvant se déployer au cours de la soirée (restitutions performées, performances culinaires, travaux graphiques ou autres...).

Calendrier:

Lundi 14/10 à 10h: Réunion d'échanges sur les propositions des artistes dans les locaux de TRAM (Paris 75019);

Lundi 4/11 à 10h: Point d'étape des projets;

Mardi 12/11 à 14h: Réunion de finalisation du suivi des projets.

Budget

Une enveloppe forfaitaire de 300€ TTC sera allouée par projet. Les réunions collectives de préparation en vue de la restitution du 22 novembre listées ci-dessus seront indemnisées pour perte de gain.

Date butoir

Une brève présentation de la proposition de l'artiste ou du collectif artistique sont à adresser à sodavi@tram-idf.fr [1] pour le dimanche 29 septembre 2019.

Les propositions seront étudiées et sélectionnées par le Comité de Pilotage du SODAVI IDF dans un souci de continuité du travail déjà entamé.

Renseignements auprès d'Émeline Jaret, Chargée de mission SODAVI Île-de-France: coordination-sodavi@tram-idf.fr [2] ou 01 53 34 64 15

29/07/2019

La phase de concertation des ateliers, qui ont rassemblé plus de 300 artistes d'avril à juin 2019, a permis de formuler **53 préconisations** regroupées sous 4 grands thèmes :

- > Statut & rémunération des artistes
- > Lieux/outils de production & de diffusion
- > Place & diversité des artistes dans la cité
- > Circulation des artistes & diffusion nationale/internationale

Afin que le débat s'enrichisse d'avis toujours plus nombreux, ces 53 points sont maintenant soumis en ligne aux artistes d'Île-de-France. Jusqu'au 8 septembre, il est possible de noter et de commenter les préconisations formulées pendant les ateliers du printemps !

[>>> Questionnaire](#) [3]

Le 22 novembre aura lieu la restitution finale de la Phase 2 de concertation au Palais de Tokyo.

28/03/2019

Qu'est-ce que le SODAVI Ile-de-France ?

Le SODAVI - Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels - est une démarche de concertation initiée par le ministère de la Culture. En Île-de-France, le SODAVI est développé à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et orchestré par TRAM (Réseau art contemporain Paris / Île-de-France) avec l'appui de l'agence amac.

Cette démarche de concertation a pour vocation de :

- Consolider la mise en réseau et la coopération des acteurs des arts visuels sur le territoire régional
- Renforcer l'accompagnement de l'artiste dans son parcours professionnel
- Établir des préconisations pour le développement du secteur
- Accompagner l'adaptation des outils de politiques publiques aux nouvelles réalités des parcours des artistes.

Le SODAVI Île-de-France se caractérise par **la mise en avant du parcours professionnel des artistes** et sur la manière dont **les acteurs des arts visuels** interviennent dans la construction de ces parcours en accompagnant les artistes dans leur activité.

À ce titre, le SODAVI Île-de-France inscrit l'artiste au cœur de chaque étape de cette démarche.

Appel à participation

La concertation s'appuie sur l'organisation de **3 chantiers thématiques articulés en 9 ateliers.**

Chantier thématique #1 - AVRIL [\[4\] ► Lire le compte-rendu](#) [4]

Quelle place et quelle responsabilité de chacun·e des acteur·trice·s dans un écosystème des arts visuels en mutation ?

> Identifier les ressources actuelles de l'écosystème politique et culturel d'Île-de-France, afin de repenser la manière dont chacun·e des acteur·rice·s peut agir et accompagner un secteur en structuration. Réfléchir sur les possibles articulations entre les politiques publiques pour les arts visuels sur un territoire régional complexe. Imaginer des perspectives afin de replacer le projet artistique au cœur des dispositifs de soutien des collectivités.

Atelier 1&2 : mercredi 10 avril (9h30 > 17h)

Atelier 3 : jeudi 18 avril (9h30 > 17h)

Ateliers Médicis

4 Allée Françoise N'Guyen

93390 Clichy-sous-Bois

Chantier thématique #2 - MAI [► Lire le compte-rendu](#) [5]

Quelle méthode de travail et quelle construction de filière dans un contexte de pluriactivité et précarité ?

> Interroger les synergies en Île-de-France dans un secteur des arts visuels en structuration. Aborder la pluriactivité et l'évolution des missions des structures, l'évolution de l'activité artistique et des pratiques. Définir les acteur·rice·s et politiques publiques, la place des acteur·rice·s privé·e·s. Imaginer de nouveaux

modes d'évaluation et des indicateurs pour l'écosystème de l'artiste.

Atelier 1&2 : mardi 7 mai (9h30 > 17h)

Atelier 3 : vendredi 24 mai (9h30 > 17h)

Écoles Municipales Artistiques

71, rue Camille Groult

94400 Vitry-sur-Seine

Chantier thématique #3 - JUIN [►Lire le compte-rendu](#) [6]

Quels parcours pour l'artiste en Île-de-France ?

> Aborder les freins et leviers concernant la construction du parcours de l'artiste en Île-de-France, notamment à travers les questions suivantes : l'accès à la formation, la place laissée aux profils atypiques, les moyens de production, la professionnalisation des pratiques et l'accompagnement des artistes tout au long de leur carrière.

Ateliers 1&2 : jeudi 20 juin (9h30 > 17h)

Atelier 3 : mardi 25 juin (9h30 > 12h30)

Jeu de Paume

1 place de la Concorde

75008 Paris

Calendrier

Mai 2017 - décembre 2018 > Phase 01 Diagnostic

30 janvier 2019 > Restitution Phase 01

Janvier 2019 - Automne 2019 > Phase 02 Concertation ouverte à l'ensemble des acteurs des arts visuels en Île-de-France

Tout au long de ces deux phases, deux instances permettent d'approfondir les échanges : le comité de pilotage qui décide des grandes orientations à donner à ce SODAVI, et le comité de suivi qui permet d'avancer sur la mise en œuvre opérationnelle du dispositif.

Une restitution finale, **à l'automne 2019**, clôturera cette concertation et rendra compte des préconisations établies par les acteurs pour le développement du secteur.

Pour en savoir plus :

Lire [article sur le lancement du SODAVI IDF sur le site de la DRAC IDF](#) [7]

[Communiqué de presse](#) [8]

Contact: sodavi@tram-idf.fr [1]
01 53 34 64 15

[Retour à la liste des articles](#) [9]

Links

[1] <mailto:sodavi@tram-idf.fr>

[2] <mailto:coordination-sodavi@tram-idf.fr>

[3] <https://sodaviconcertation.urlweb.pro/s/?id=JTk3aSU5OGgIOUIIQjA=&a=JTk2ayU5OHEIOTkIQTk=>

[4] https://www.adagp.fr/sites/default/files/sodavi_-_ct1_-_compte-rendu.pdf

[5] https://www.adagp.fr/sites/default/files/sodavi_-_ct2_-_compte-rendu.pdf

[6] https://www.adagp.fr/sites/default/files/sodavi_-_ct3_-_compte-rendu.pdf

[7]

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France/ACTUALITES/Actualite-a-la-une/Arts-Visuels-SODAVI-Le-parcours-de-l-artiste-en-Ile-de-France-besoins-enjeux-outils>

[8] http://tram-idf.fr/pdf/CP_SODAVI-Le_parcours_de_l_artiste_en_Ile-de-France%20_besoins_enjeux_outils.pdf

[9] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>